

HAMMAM-BOU-HADJAR

Situé dans l'Ouest algérien HAMMAM-BOU-HADJAR est distant de 20 km d'AÏN-TEMOUCHENT (au Sud-ouest) et de 71 km d'ORAN (au Nord-est). Cette localité culmine à 150 m et les plages de la Méditerranée ne sont qu'à 20 km.



Toponymie

Le nom se compose de HAMMAM, « bain » accolé à (BOU, « père de », « qui tient la qualité de », « qui possède » et HADJAR, « pierre ». Ce qui donnerait littéralement « le bain (la source) de la pierre ».

Par ailleurs en ce lieu existait un saint homme, Sidi Ahmed BOUHADJAR, qui a donné son nom à un marabout éponyme lequel aurait à son tour donné son nom à la ville.

Enfin, le nom HADJAR pourrait aussi faire référence à la tribu des HADJARIA.

La proximité des sources thermales est à l'origine du nom du village d'HAMMAM-BOU-HADJAR.

De fait le village est connu pour ses eaux thermales bienfaisantes.



Situé au Sud la Grande Sebkhra d'ORAN.

Les monts du TESSALA sont une importante chaîne de montagnes de l'Atlas tellien située en Algérie. Elle se dresse au Sud et au Sud-ouest d'ORAN sur une centaine de kilomètres de longueur entre la basse TAFNA et l'oued

TLELAT. Elle s'allonge au-dessus des collines d'AÏN-TEMOUCHENT et de la plaine de la Sebka d'ORAN au Nord, dominant le cours du bas ISSERS et la plaine de SIDI-BEL-ABBES au Sud. La hauteur des reliefs, relativement aplanis, s'établit entre 500 et 1 000 mètres d'altitude en culminant à 1 061 m au djebel TESSALA.

Il n'y a en Algérie, à proprement parler, que deux saisons : l'hiver, saison des pluies, qui tombent en ondées du mois de décembre au mois de mai, et l'été, qui conduit, jusqu'en octobre, à une chaleur croissante. Microclimat doux, particulièrement apaisant pour les souffrances des voies respiratoires, surtout pour l'asthme.

HISTOIRE ancienne

Les romains se sont intéressés à cette région. Habiles architectes et grands constructeurs, ils créèrent *Ad Dracones* qui ne fut, en fait, qu'un poste, peut-être important au plan militaire, permettant le contrôle et la sécurité des convois romains sur le grand axe *Portus Magnus / Albulae* (SAINT-LEU / AÏN-TEMOUCHENT). *Ad Dracones*, la cité des dragons fut ainsi nommée en raison des sources sulfureuses très appréciées des Romains, sources qui semblaient cracher la lave et le feu.

Il est probable que les armées et populations romaines s'attachèrent, durant les deux à trois siècles où leur colonisation fut poursuivie, à cultiver le blé et peut-être la vigne ainsi qu'à développer l'olivier sur le pays. L'essentiel des grands marchés romains portait en effet sur ces trois denrées blé, vin et huile.

EVECHE

On ne peut passer sous silence la volonté romaine de développer certes, la colonisation militaire mais aussi la colonisation religieuse. La présence tout autour d'*Ad Dracones*, d'autres évêchés comme *Albulae* (AÏN-TEMOUCHENT), *Ad Crispae* (BOU-TLELIS), *Ad Fratres* (NEMOURS), *Fluvio Assaris* (PONT-DE-L'ISSER), *Portus Sigensis* (BENI-SAF) montrent que les Romains mêlaient intimement l'administration civile et religieuse. La position d'*Ad Dracones* en tant qu'évêché fut relevée jusqu'au 5^{ème} siècle. Deux au moins de ses évêques nous sont connus *Auxilius* et *Maddanius* qui participèrent à Carthage à ces congrès-conciles mi-religieux, mi-politiques chargés de contenir la pression des évêques schismatiques ariens, tous féaux des bandes vandales du roi HUNERIC qui allait ruiner le pays.

Bien avant le 5^{ème} siècle, l'invasion vandale mit fin à la domination romaine et un pillage organisé anéantit pratiquement les grands territoires agricoles édifiés par les légions de Rome en terre africaine. Si donc *Ad Dracones* connut, ce qui est vraisemblable, une première colonisation liée à la découverte de ses terres fertiles tant au blé qu'à la vigne, les hostilités entre Romains et Vandales, puis entre Vandales et Maures au 6^{ème} siècle, achevèrent de détruire ce pays naissant jusqu'à lui rendre, au fil des siècles, son caractère quasi préhistorique. Avant l'ère romaine, les maghrébins fixés sur la région habitaient de préférence les grottes assez nombreuses sur cette contrée. Les indigènes restèrent dans ces régions, très assidus des sources dont les Romains leur avaient vanté les vertus.



Présence turque 🇹🇷 1515 – 1830

Les BENI-AMEUR

Tout au long des siècles qui suivirent, seule la vie pastorale et nomade des habitants allait assurer le lent peuplement de cette région. Un certain nombre de familles assurait la représentativité de ce douar. Leur installation est antérieure au 18^{ème} siècle, à une époque où s'établit enfin sur l'Ouest algérois, grâce à la médiation des grands chefs religieux, une paix relative qui mit fin en particulier aux exactions des grandes bandes qui avaient leur zone de repli au Maroc.

Il y avait aussi, sur la région, une fraction de la puissante tribu des BENI-AMEUR capable de lever sur ses territoires innombrables une véritable armée. Les Turcs, puis les Espagnols eurent à négocier avec elle, ce qui, d'ailleurs n'empêcha nullement les conflits.

C'est en 1805 que les Turcs, bien implantés à ORAN, s'engagèrent à réduire cette trop puissante tribu qu'ils acculent sur le Témouchentois. Leur chef, MELAKECHE, jette dans la bataille toute sa force de cavaliers et de fantassins. La bataille est longue et féroce, mais les BENI-AMEUR sont finalement vaincus à la sortie d'HAMMAM-BOU-HADJAR alors qu'ils refluait vers le TESSALAH. Cette victoire fut, finalement, plutôt néfaste à la puissance turque qui aurait dû s'allier les BENI-AMEUR plutôt que les combattre car le ressentiment des musulmans fut profond sur toute la province d'Oranie.

Moins de 25 ans plus tard, les forces françaises amenaient une paix décisive sur la région après la reddition de l'Emir ABD-EL-KADER. La colonisation accélérée du pays ouvrait, elle, une ère de prospérité.



Dans les premiers temps de la conquête, le climat de l'Algérie était généralement malsain : les premiers colons ont eu à lutter contre des fièvres paludéennes, dont la malignité entravait les débuts toujours pénibles de la colonisation.

Mais, depuis lors, les terres ont été défrichées et irriguées, les marais ont été desséchés, des villages ont été créés, des plantations d'arbres ont été effectuées, et tous ces travaux ont eu pour résultat de modifier complètement le climat de la Colonie, que l'on peut aujourd'hui considérer avec raison comme aussi salubre que celui de la métropole.

HAMMAM-BOU-HADJAR et la Source de la Vache

A HAMMAM-BOU-HADJAR, l'eau ne sort vraiment jamais au même endroit. Elle vient avec fantaisie des collines à travers un massif de roches calcaires, du traversin dont les strates sont très irrégulières. Ceci a comme conséquence de voir que lorsqu'elles apparaissent, elles changent régulièrement d'endroit ce qui est assez curieux. Dans une pâture au bas de ces collines, là où sur le sol bien humide poussait une herbe bien grasse, rare endroit de la région où cette chose est possible, une vache paissait tranquillement jusqu'au moment où elle chuta sur le sol, un de ses pieds s'étant pris dans un trou. Son sabot en s'enfonçant avait-il élargi un filet d'eau cherchant son chemin à travers le terrain, le résultat eut comme conséquence que de l'eau se mit à couler subitement et avec abondance. Cet endroit fut appelé « *Source de la vache* ». C'est sans doute une légende mais les romains ont créés en ce lieu *Ad Dracones*, la cité des Dragons où ils trouvèrent des sources, sulfureuses en plus, venant des roches profondes de la terre et leur permettant d'alimenter en eau chaudes les thermes que leurs architectes avaient construits.

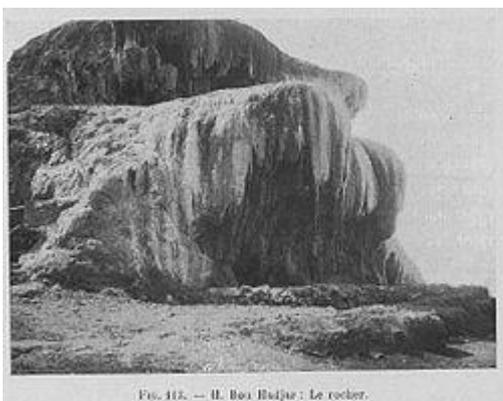


FIG. 112. — H. Bou Hadjar : Le rocher.

Hammam Bou HADJAR : le Rocher et sa source



FIG. 113. — Bou Hadjar : La source froide.

Hammam Bou HADJAR : la source froide

L'autorité militaire d'ORAN décida en 1839, l'implantation d'un poste militaire à AÏN-TEMOUCHENT. Le corps d'expédition formait l'effectif de deux compagnies d'infanterie de ligne, d'éléments du Génie et de divers services.

L'antenne médicale était très réduite. Il y eut d'abord l'installation des tentes et des premières murettes avant la construction des remparts. Les chefs militaires savaient qu'une grande ville romaine existait là dès le troisième siècle de notre ère, sur l'emplacement d'AÏN-TEMOUCHENT et que cette ville s'appelait « *Albulae* ». Elle a été détruite, au 7^e siècle le terrible séisme qui l'a engloutie. Distante de seulement de 25 km il semble difficile de ne pas envisager le prolongement de cette catastrophe jusqu'aux points de peuplement voisins comme HAMMAM-BOU-HADJAR, zone marquée de failles volcaniques profondes et de vastes échancrures terrestres comme le fameux " *Fer à Cheval* ", voisin de la ville, qui constitue l'affaissement tellurique le plus marqué de la région.



Source chaude du rocher qui de haut ressemble à un « Fer à Cheval »

La création du village a été soumise à la commission dite " *des nouveaux centres* " - instituée par arrêté du 23 août 1859, le 4 novembre 1873. Ce n'est toutefois que le 11 mars 1874 que la commission, présidée par M. BONNAFOUS, commissaire civil administrateur de la Commune Mixte d'AÏN-TEMOUCHENT, donne un avis favorable à la création d'HAMMAM-BOU-HADJAR, sur le lieu même des eaux ainsi qu'il est précisé dans le rapport. Son territoire est de 2 829 hectares 55 ares 25 centiares, comprenant, outre deux propriétés privées, 52 lots agricoles, 6 lots de ferme et 12 lots industriels qui sont tous attribués. Sa population est de 257 habitants possédant 289 têtes d'animaux et 153 instruments agricoles; le nombre des maisons construites s'élève à 58; il y a été planté 3 377 arbres et cultivé 390 hectares.

Le village de HAMMAM-BOU-HADJAR, autre section de la Commune Mixte d'AÏN-TEMOUCHENT, a été créé en 1874. Son territoire est de 2 829 hectares 55 ares 25 centiares, comprenant, outre deux propriétés privées, 52 lots agricoles, 6 lots de ferme et 12 lots industriels qui sont tous attribués. Sa population est de 257 habitants possédant 289 têtes d'animaux et 153 instruments agricoles; le nombre des maisons construites s'élève à 58 ; il y a été planté 3 377 arbres et cultivé 390 hectares.

HAMMAM-BOU-HADJAR, ainsi que l'indique facilement son nom indigène, possède des eaux thermales salines et gazeuses. Ces eaux ont des qualités thérapeutiques très appréciées par les indigènes qui fréquentent assidûment le petit établissement de bains appartenant à la Commune mixte.

Des travaux effectués pour l'aménagement des sources ont développé considérablement leur débit qui est utilisé pour l'alimentation du village, en même temps que pour l'irrigation des jardins; ce débit est suffisant pour desservir un établissement thermal beaucoup plus considérable que celui qui existe actuellement.

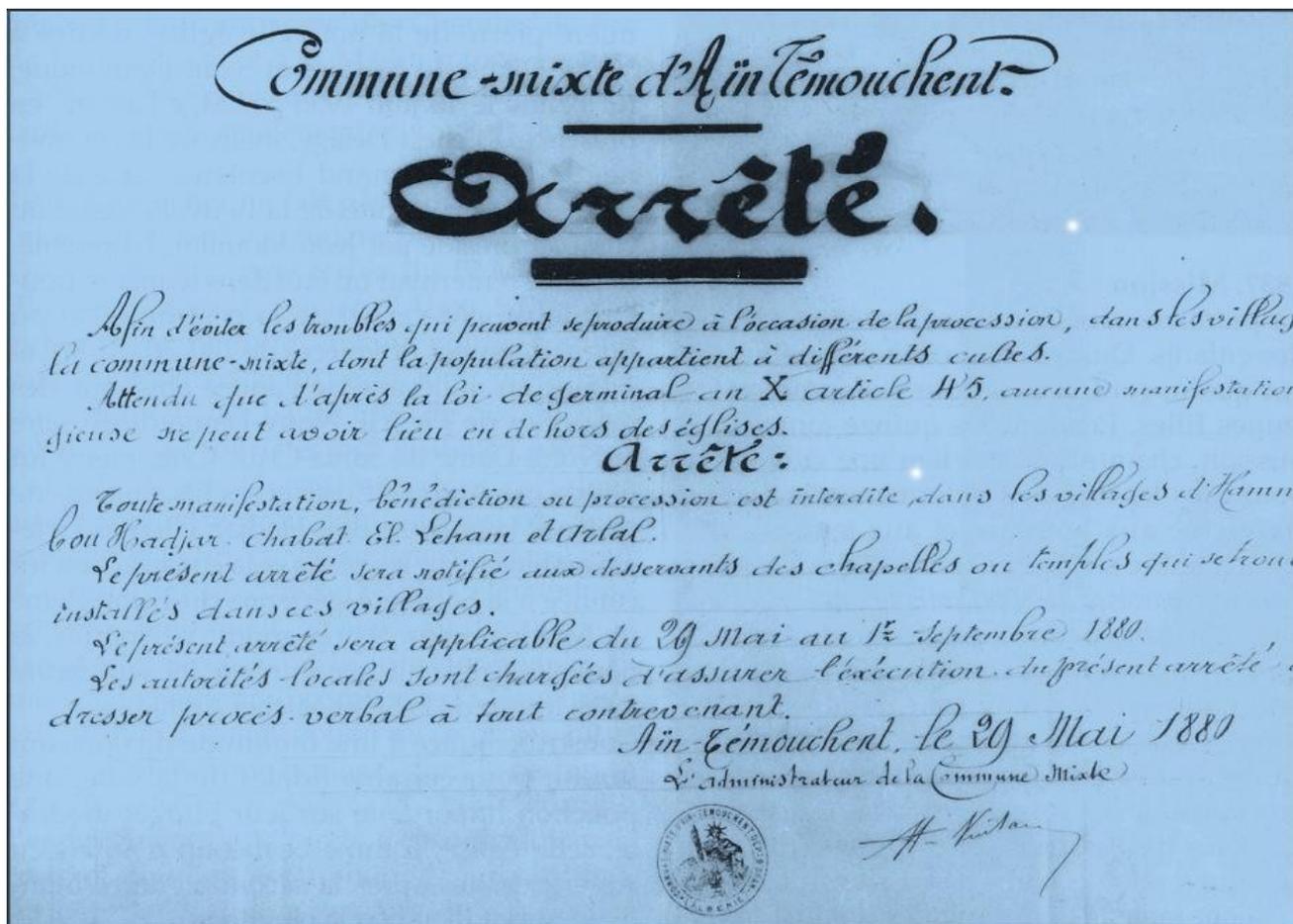
Une demande de concession des eaux a été faite par MM. CHADEBEC et MALACOUR qui projettent d'y établir un établissement très-important. L'affaire est complètement instruite, les enquêtes réglementaires sont terminées et le dossier est au Conseil d'Etat.

Ce centre renferme, au point de vue industriel, des conditions qui assurent sa prospérité pour l'avenir. On peut en dire autant si on le considère au point de vue agricole : ses terres sont très-bonnes, la contrée est salubre, et la

constitution de la propriété dans le douar-commune de BOU-HADJAR, au milieu duquel il est placé, lui permettra d'acquérir un très-grand développement.

La Commune mixte y a fait construire une mairie et une maison pour le médecin de colonisation. L'Etat, de son côté, y a fait édifier une école-chapelle. En outre des recherches d'eau, un bassin-réservoir, un lavoir, un abreuvoir, des plantations, etc... ont été exécutées par ses soins et ont occasionné une dépense de 116,000 francs. Il reste, comme à CHABAT-EL-LEHAM, et pour les mêmes raisons, à le doter d'une église dont la construction immédiate est devenue indispensable.

Il a été donné aux propriétaires, en échange des terrains qui leur ont été pris, 1 423 hectares provenant du déclassement de la forêt domaniale de KEROUTIS, et il leur a été alloué, en outre, une somme de 89 832 francs.



Arrêté anticléricale de la commune mixte

COMMUNE MIXTE D'AIN-TEMOUCHENT

- Source ANOM -

La Commune Mixte est une ancienne circonscription territoriale française ayant existé en France d'outre-mer pendant la période française en Algérie.

Les communes mixtes se trouvaient en zone rurale et se situaient au second niveau de division territoriale après le département, concurremment avec la commune de plein exercice. Cette circonscription de grande taille englobe une population algérienne nombreuse et une population européenne réduite.

Apparue dans les territoires sous administration militaire sous le Second Empire, elle fonctionne ensuite en territoire civil sous un statut inchangé de 1875 à 1956. Sa disparition, prévue par une loi du 20 septembre 1947, est organisée par un décret du 28 juin 1956.

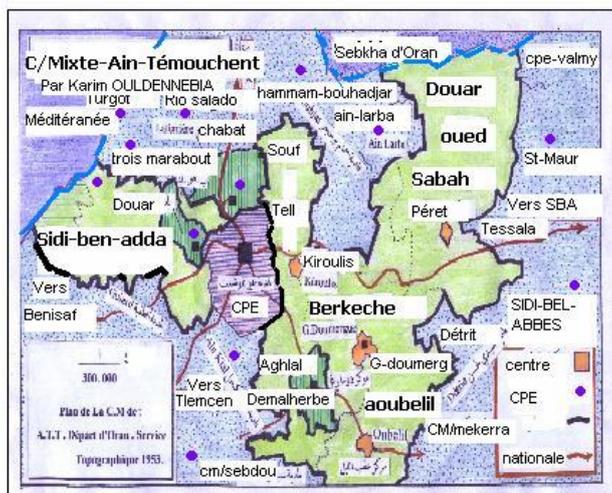
Cette commune mixte, qui prendra le nom de son chef-lieu, sera administrée par le commissaire civil du district, assisté d'un premier adjoint (le secrétaire du commissariat civil) et d'une commission municipale de 17 membres, savoir : deux adjoints français, pour les centres de CHABAT-EL-LEHAM (devenu LAFERRIERE de 1901 à 1962) et HAMMAM-BOU-HADJAR, cinq notables français, dix adjoints indigènes.

AÏN TEMOUCHENT était le lieu de résidence de l'Administrateur de la Commune Mixte (Source GALLICA).

En 1882 sa composition était la suivante :

Total : 21 553 habitants dont 1 053 français – Superficie : 143 281 hectares

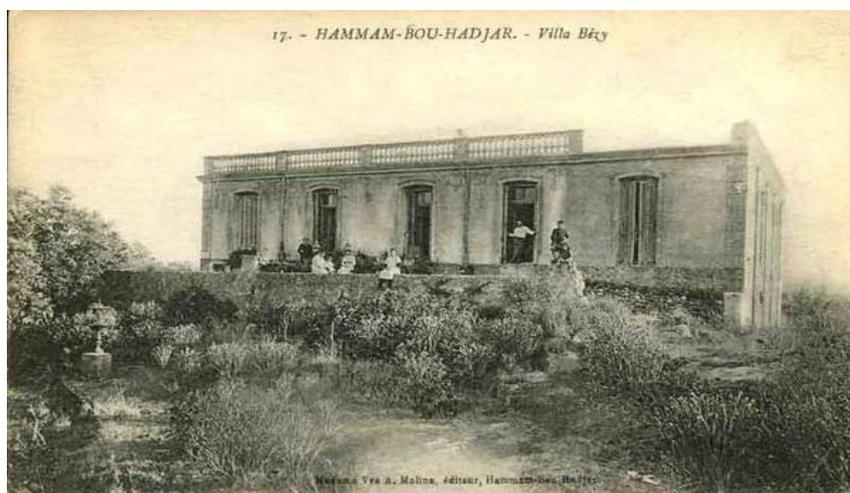
- AOUBELLIL, douar : 1 270 habitants dont 5 français – Superficie : 8 370 hectares ;
- ARHLAL, centre : 229 habitants dont 210 français – Superficie : 1 946 ha ;
- ARHLAL, douar : 1 692 habitants dont 6 français – Superficie : 11 404 ha ;
- CHABET-EL-LEHAM, centre : 270 habitants dont 254 français – Superficie : 2 600 ha ;
- GUYARD, centre : *en voie de formation* ;
- HAMMAM-BOU-HADJAR, centre : 412 habitants dont 388 français – Superficie : 3 455 ha ;
- BOU-HADJAR, douar : 1 325 habitants – Superficie : 13 772 ha ;
- OUED BERKECH, douar : 3 570 habitants – Superficie : 28 287 ha ;
- OUED SEBBAH, douar : 4 503 habitants dont 7 français – Superficie : 23 422 ha ;
- TROIS MARABOUTS, centre : 110 habitants dont 105 français – Superficie : 2 162 ha ;
- Agrandissement AÏN KHAL et Sidi Ali Bou Hamoud, douar : 2 466 habitants dont 5 français- Superficie : 12 968 ha ;
- SIDI-BOU-ADDA, douar : 2 775 habitants dont 20 français – Superficie : 11 242 ha ;
- SIDI DAHO, douar : 1 674 habitants dont 45 français – Superficie : 12 968 ha ;
- SOUK EL TEL, douar : 1 257 habitants dont 8 français – Superficie : 10 685 ha ;



Source ANOM HAMMAM-BOU-HADJAR : Centre de population créé en 1874, agrandi par arrêté du 23 novembre 1882, érigé en Commune de plein exercice par décret du 22 août 1885. Il avait comme annexe :

AÏN-BEDA : Marais desséché en 1847, terres concédées deux ans plus tard. Un village est créé par décret du 29 juillet 1858, ses alignements fixés par arrêté du 30 octobre suivant. Il est alors nommé M'LETA.

Fondé le 4 novembre 1873, le centre de colonisation d'HAMMAM-BOU-HADJAR comprenait 30 feux (ndlr : Foyers) dont 10 alsaciens, 10 émigrants venus du Gard, du Tarn et de l'Est ainsi que 10 colons du pays dont quelques Espagnols.



La famille BEZY était parmi les premiers colons installés à HAMMAM BOU HADJAR. Cette villa était entourée d'un grand verger où l'on trouvait des fruits de toutes sortes et un grand potager familial. Quelques années après l'indépendance ce verger a été remplacé par des terrains de construction....

Cette commune, essentiellement viticole, avait une production de l'ordre de 500 000 hectolitres de vin par an. Elle totalisait également deux grandes distilleries d'alcool ; trois huileries ; ateliers de mécanique automobile, de forge, charronnage, de menuiserie, de serrurerie ; un établissement thermal ; une fabrique de sodas.



On relevait également une belle intensité commerciale : cave coopérative viticole : 100 000 hl de vin ; coopérative de céréales ; caves particulières ; débits de boissons : 10 cafés européens, 5 cafés maures (il ne s'agissait pas de ségrégation mais lié au respect des us et coutumes de chacun) ; 4 banques ; 3 grands hôtels restaurants.



Eglise desservie par M. le curé CHEVROT en 1958.

Plantations et cultures s'étendent alors en un vaste horizon avec des maisons et fermes alignées le long de longues allées plantées d'oliviers ou d'eucalyptus. Au centre de l'agglomération s'alignent des villas et des jardins pleins de charme et on peut apercevoir de loin le beffroi de l'hôtel de ville et la flèche de l'église construite en 1898 qui dépassent les nombreuses constructions.



Vieille Mairie

En 1933, à la suite d'un grave incendie ce bâtiment municipal a été entièrement détruit

HAMMAM-BOU-HADJAR, ainsi que l'indique facilement son nom indigène, possède des eaux thermales salines et gazeuses. Ces eaux ont des qualités thérapeutiques très appréciées également par les indigènes qui fréquentent assidûment le petit établissement de bains appartenant à la Commune Mixte.

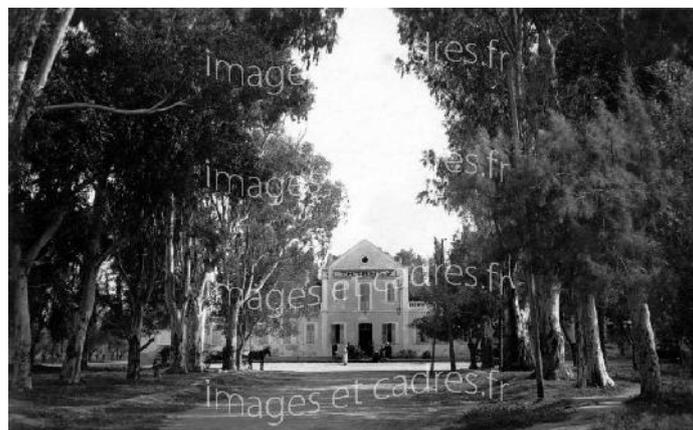


Toutes les eaux du bassin de HAMMAM-BOU-HADJAR sont d'une température très élevée sauf la source gazeuse ; elle varie de 25° à 72.*

La présence des Thermes si réputés pour les cures et la fraîcheur des jardins (Jardin du Rocher, notre Petit Vichy et le Jardin des Veuves) donnaient l'impression calme des oasis. Ensemble harmonieux s'il en fut, la ville et ses alentours donnaient aussi une impression d'ordre et d'aisance, avec ce je ne sais quoi en plus, qui semblait parfaire les lieux, les éclairer de cette lumière vive, propre à mettre en valeur une architecture heureuse dans la parfaite synchronie des lignes et des teintes.



Harmonie, oui. Harmonie! voilà bien le mot-clé propre à définir ces longues diagonales qui, du cimetière aux thermes, ou des abattoirs à l'ancienne gare, s'ouvraient à une animation permanente alors même que leurs extrémités semblaient se perdre dans les vignes dans ces vastes forêts de ceps où le soleil filtrait comme dans l'échancrure d'un corsage jusqu'à la gorge nourricière. Lors de la conquête de l'Algérie, le lieu n'était qu'un simple douar, connu cependant pour ses élevages et un certain commerce de céréales provenant d'environ 2000 hectares de terres cultivées.



HAMMAM BOU HADJAR : L'établissement thermal

HAMMAM-BOU-HADJAR était aussi réputé pour ses vignobles. On peut voir encore des façades d'anciennes caves à vin. La culture du raisin existe toujours, mais la production de vin a été interdite après l'indépendance. Un des endroits qui a une véritable touche française est la place de la Mairie que l'on voit en arrière-plan sur la photo. Autour de la place, il y a des cafés, des commerces et au centre un kiosque qui sert des boissons et des glaces. On peut s'asseoir sur la place, des chaises et tables sont à disposition. Et de l'autre côté de la rue se trouve une grande église.



Le reste du territoire est abandonné aux troupeaux, encore ceux-ci sont-ils regroupés sur les basses plaines, ou lentisques et palmiers-nains ne constituent pas la forêt qui recouvre tant d'autres lieux.

Cet endroit a été érigé en 1878 pour être un passage obligé des habitants et des visiteurs de la ville des thermes. Il fait partie du circuit touristique aux côtés du « *jardin des veuves* » avoisinant le cimetière chrétien et la station thermale. Il entoure un grand rocher d'où jaillit une source d'eau chaude ayant formé, au fil des années, de petites stalactites et stalagmites aux formes diverses. La première dénomination de ce jardin tient de ce rocher, « *le jardin du rocher* ». L'eau qui coule dans un bassin situé plus bas ravive le jardin doté également d'un petit étang.



Dans les années 20, le Maire Jean SAINTJEAN encourage les premières initiatives qui visent à rassembler la jeunesse Bou-Hadjarienne dans un grand club omnisports aux côtés de la vie associative du village soulignée par une fanfare.

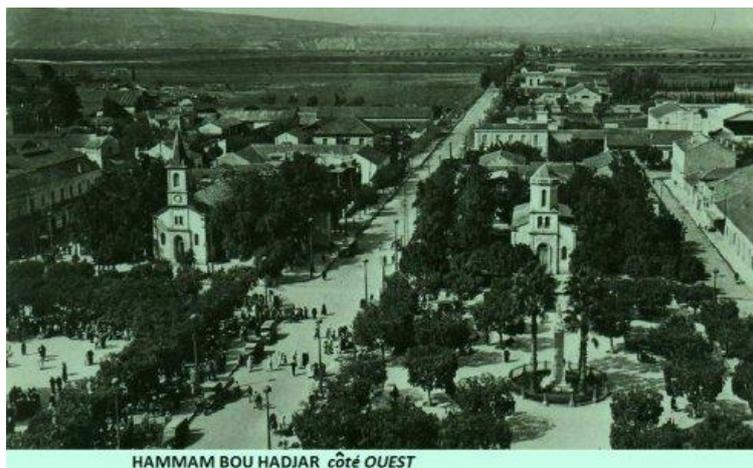
L'Union Sportive d'HAMMAM-BOU-HADJAR, l'USHBH, venait de naître. Dès sa création en 1923 et jusqu'à la guerre en 1938, l'USHBH se hissera en tête du hit-parade des équipes de football et c'était sans compter le cyclisme, le Tennis, le Boules-club et le Judo-club. Les associations se démultiplieront avec les Amitiés

Mais la vedette était sans conteste le *Bou-You-You*, le tramway à vapeur qui reliait ORAN à HAMMAM-BOU-HADJAR. C'était un train peu ordinaire, moitié bus, moitié tramway qui ne s'en laissait pas conter et vous crachait, rageur, une envolée d'escarbilles charbonneuses à vous noircir un ivoirien lorsque le mécano lui chatouillait la vapeur. Lors de ses ralentissements, les passagers avaient le temps de descendre pour se dégourdir les jambes et de remonter en marche tant il prenait son temps le dit « *Bou-You-You* » car les femmes algériennes poussaient le « *Youyou* » pour arrêter la machine et monter dans les wagons.



Cliquez SVP sur ce lien pour le BOU YOU YOU : <http://home.nordnet.fr/jcpillon/piedgris/bouyouyou.html>

Comme pour la plupart des villages, les évènements qui sévissaient en Algérie depuis 1954 dans les grandes villes et dans le bled avaient amené des regroupements de famille autour des agglomérations. Regroupement de la population isolée des villages afin de rendre plus facile le contrôle de zones et la protection de celles-ci facilitant les opérations militaires. Il avait fallu édifier de nouvelles constructions non seulement près des postes et des fermes tenues par la troupe mais aussi près des villages et en 1960, la population comptait plus de 16.000 habitants dont une bonne part dans le village même. Au début de la rébellion, l'Oranie avait connu moins d'exactions que dans les autres régions comme celles d'Alger ou de Constantine mais bientôt, les menaces et les exactions se multipliaient faisant fuir la population européenne vers les grands centres ou la Métropole. Avec elle disparaissaient les entreprises et comme conséquence le chômage apparaissait entraînant peu à peu un certain nombre de familles ouvrières à aller se réfugier ailleurs d'autant plus que la volonté du pouvoir se faisait jour, en dépit des assurances amicales exercées pour les retenir, la perspective d'un état indépendant entamait le moral et hâtait le départ de ceux qui n'avaient que le choix d'aller gagner leur vie ailleurs abandonnant tout ce qui leur était cher. Au fil du temps, le village continua à se vider en allant en s'amplifiant en 1962 et 1963 par l'indépendance suivie de la saisie des biens. A HAMMAM BOU HADJAR, la quasi-totalité des habitants de souche européenne avait quitté les lieux. L'aventure avait duré un siècle, elle était terminée.



ETAT CIVIL

- Source ANOM -

- Première naissance : 17 mai 1875 – de ESTEBES Dolorès (Père 37 ans – Colporteur ; Mère née RUIZ Rafaela SP)
- Premier décès : 23 juillet 1875 - de LAMBOLEY Léon (9 ans – natif de Haute Saône) ;
- Premier mariage : (07/09/1877) de M. CRUZ Gaspard (Maçon natif d'Espagne) avec Mlle VASQUEZ Françoise (Sans précision) ;

L'étude des premiers actes de Mariage nous permet de révéler quelques origines :

*SP = Sans Profession

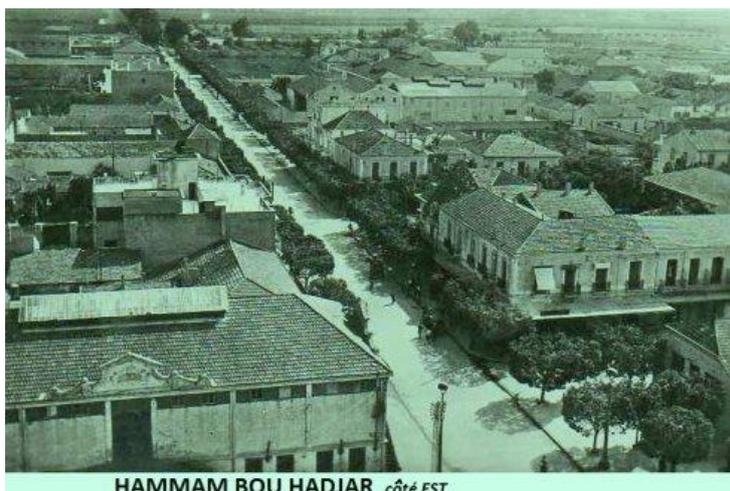
- 1878 (30/07) : de M. BALAT Baptiste (*Cultivateur natif de l'Aveyron*) avec Mlle GARRIDO Margarita (*SP* et sans mention de naissance*) ;
- 1878 (05/09) : de M. ROUX Jean (*Cultivateur natif du Gard*) avec Mlle EYSSERIC Augustine (*SP native du Vaucluse*) ;
- 1878 (29/12) : de M. PENANS Julien (*Cultivateur né en Algérie*) avec Mlle PROBSON Marie (*SP native d'Algérie*) ;
- 1879 (05/06) : de M. CHISTOL Adolphe (*Maçon natif de l'Hérault*) avec Mlle ETIENNE Estelle (*SP native du Gard*) ;
- 1879 (25/10) : de M. TERRASSON Charles (*Maçon natif de Haute Marne*) avec Mlle VAZQUEZ Lorenza (*SP native d'Espagne*) ;
- 1879 (25/11) : de M. MONGUILLEM Pierre (*Etudiant médecine né en Gironde*) avec Mlle VERGOIGNAN Jeanne (*SP native du Gers*) ;
- 1880 (10/05) : de M. MARTINEZ Ramon (*Cultivateur natif d'Espagne*) avec Mlle AGUILA Josefa (*SP native d'Algérie*) ;
- 1880 (09/10) : de M. SCHWEIN François (*? natif d'Allemagne*) avec Mlle MATHIAS Augustine (*SP native d'Algérie*) ;
- 1880 (04/12) : de M. COURDESSE François (*Maçon natif du Gard*) avec Mlle GAFFES Jeanne (*SP native des Pyrénées Orientales*) ;
- 1881 (28/05) : de M. REQUINA J. Baptiste (*? né en Algérie*) avec Mlle THOME Marie (*SP native du Rhône*) ;
- 1881 (18/06) : de M. MIRA Juan (*Journalier natif d'Espagne*) avec Mlle CORTEZ Rosa (*SP native d'Espagne*) ;
- 1881 (16/07) : de M. MARCHAL Joseph (*? natif d'Algérie*) avec Mlle RAYNAUD Nancy (*SP native du Gard*) ;
- 1882 (11/02) : de M. VIDAL Jean (*Cultivateur natif de Gironde*) avec Mlle MOULLET Euphrosine (*SP native de la Drôme*) ;
- 1882 (06/05) : de M. DUMAY François (*Cultivateur natif de l'Indre*) avec Mlle MORETTI Marie (*SP native d'Algérie*) ;
- 1882 (06/05) : de M. ROUX Jean (*? natif du Gard*) avec Mlle PELADAN Zoé (*SP native du Gard*) ;
- 1882 (03/06) : de M. PINET (*Maçon natif d'Algérie*) avec Mlle POMMIER Marie (*SP native de l'Aveyron*) ;
- 1882 (01/07) : de M. ANTONA César (*Géomètre natif de Corse*) avec Mlle ARNAUD Mathilde (*SP native du Gard*) ;
- 1882 (04/09) : de M. FRANQUES Jean Emile (*Cultivateur natif d'Algérie*) avec Mlle AUBERT Marie (*SP native des Bouches du Rhône*) ;
- 1882 (23/09) : de M. LAYSANT (PAYSANT) Louis (*Cultivateur natif d'Algérie*) avec Mlle BLIND Philippine (*Veuve SP native d'Alsace*) ;
- 1882 (30/09) : de M. MULLER Joseph (*Cultivateur né en Algérie*) avec Mlle PAYSANT Marie (*SP native d'Algérie*) ;



Quelques mariages célébrés avant 1905 :

(1903) ALLE Jules/PERIGROSSE Honorine ; (1900) ANDREOLI Gaëtan/ROUQUETTE Valérie ; (1904) ANGE Alban/BECK Louise ; (1894) BELKENADIL Bouicra/BELKRARROUBI Zara ; (1896) BELKRARROUBI Belkacem/BELKENADIL Arbia ; (1896) BELOUAHRANI KEBIR Ahmed /BOUKHARI BOUAFIA Anenna ; (1901) BESSUEILLE Pierre/GUEVARA Maria ; (1902) BORDENAVE Pierre/LAFONT Eugénie ; (1896) BOUDALI Ahmed/BENYOUCEF Zohra ; (1903) BOULIER Louis/CHAMUEL Anne ; (1885) CALLERAND François/BLIN Philippine ; (1896) CALLERAND Léon/HASENFRATZ Louise ; (1904) CAPEL Antonio/MARTINEZ Ramona ; (1897) CASTET François/HUGUES Elodie ; (1901) CHAMUEL Marcel /COULONGEON Césarine ; (1895) CHRISTOL Adolphe/CHABRE Marie ; (1904) CHRISTOL Clodomir/SCHWEIN Louise ; (1900) CLAUDE Charles /VILHLEM Adeline ; (1883) COTTIN Jean/ETIENNE Berthe ; (1903) COUSIN Charles/ROUX Léonnie ; (1888) DATTAMANTI Eugène /SOLER Françoise ; (1901) DELMAS Louis/HERVET Louise ; (1904) DUCROS Gabriel/PUJOL Marie Louise ; (1892) ETIENNE Arthur/MATHIAS Blanche ; (1884) ETIENNE Clodomir/HUGUES Denise ; (1898) ETIENNE Edmond/KIND Joséphine ; (1891) FANTOUS Boumedine/LA KHAL Khira ; (1896) FANTOUSS Mahammed/BEKRARCHOUC Badra ; (1898) FAUROUS François/AMIE Léontine ; (1898) FONTS Juan/ALBERT Joséfa ; (1904) FRANCOIS Alfred/MAZET Antoinette ; (1903) FRANQUES Pierre/Franques Emilie ; (1897) GALINDO Francisco/HERNANDEZ Maria ; (1901) GAND Charles/PIQUEREZ Emilie ; (1897) GERARDIN Auguste/LAFONT Marie ; (1897) GIBAUD François/BROTONS Josefa ; (1903) GIMENEZ Carlos/LOPEZ Maria ; (1898) GINTENO Juan/CASTILLO Maria ; (1904) GOMEZ Pedro/PIQUEREZ Joséphine ; (1901) GUEVARA Emilio /MARTINEZ Maria ; (1902) GUEVARA José/MARTINEZ Maria ; (1896) GUEVARA Juan/PINAZO Marie ; (1900) GUTZVILLERS Joseph/GROSJEAN Joséphine ; (1899) HURTADO Joseph/MUNOZ Francisca ; (1903) HERNANDEZ José/LOPEZ Maria ; (1904) HURTADO Mariano/DIAS Margarita ; (1896) IRLLES Carlos/GANGA Maria ; (1893) JOYET J. Pierre/ETIENNE Clarice ; (1897) JUMELIN Ulisse/François Marie ; (1900) LAFONT Ferdinand/MULLER Marguerite ; (1900) LAFONT François/LAFONT Anne ; (1885) LAFONT Joseph/GAFFES Marie ; (1903) LAFONT Pierre/BORDENAVE Marie ; (1896) LALANNE Jean/CANGRAND Marie ; (1899) LLANES Rufino/MARTINEZ Isabel ; (1896) LECHNER Jean/BECK Joséphine ; (1893) LOPEZ Cayetano/GALDEANO Maria ; (1901) LOPEZ Rafaël/CALLEJON Josefa ; (1898) MARCHAND Louis/MAIRE Anna ; (1903) MARTINEZ Jean/MAGAN Maria ; (1895) MATHIAS Auguste/DELMAS Clotilde ; (1896) MATHIAS Lucien/GLEMET Paraxede ; (1883) MATHIAS Victor/CHAMUEL Marie ; (1901) MOINE Marie/GLEMET Virginie ; (1896) MOSTEFA RAHAL Mohammed/BELARBI Zineb ; (1901) ORIBE Pedro/AGUILA Carmen ; (1900) PACOUIL Joseph/VALERO Nemesia ; (1900) PAGES Charles/DARDANT Marie ; (1903) PEREZ François /CASAS Maria ; (1902) PEREZ Ramon/MARTINEZ Maria ; (1903) PINAZO Eugène/QUESADA Francisca ; (1903) PINAZO Jean/SABATER Catalina ; (1902) PRADINE Louis/CHALIAC Marie ; (1896) RENAUD Jean/DURET Marie ; (1901) RIBES Jacques/MARTINEZ Antonia ; (1896) RIPOLL Joseph/PEINADO Antonia ; (1900) ROLAND Hyppolite/FLEURIDAS Jeanne ; (1897) ROMERA Cristoval/SANCHEZ Martin ; (1901) ROSELLO José/VALERO Francisca ; (1903) RUS Jean/ANGEL Joséfa ; (1903) SABATER Juan/GIMENEZ Madalena ; (1896) SAILLARD François /VEJUS Virginie ; (1904) SANCHEZ Antonio/COLLADO Maria ; (1903) SANTIAGO José/CORTES SANTIAGO RANIHenriqueta ; (1896) SOLER

Hippolythe/PERIS Maria ; (1903) SOUQUET Raymond/GUTZVILLER Régine ; (1903) TARDIEU Louis/TERRIER Clotilde ; (1885) TERRIER Emile/CHABRE Augustine ; (1895) TOULOUSE Saturnin/GLENET Léonie ; (1895) TUBERT Michel/SOLER Rosalie ; (1900) VALERO Ilario /HERNANDEZ Maria ; (1900) VERCUEIL Emile/JALABERT Leoncie ; (1894) VERT Etienne/EYSSERIC Rosalie ; (1897) VIALA Joseph /FONTEYRAUD Jeanne ; (1904) ZOLI Giovanni/MATOS Maria ;



HAMMAM BOU HADJAR côté EST

Quelques naissances relevées avant 1905 :

Année 1904 : ALLE Charles ; AUGE Léopold ; BARON Antoine ; BOUAZIS Samuel ; CARLUCCI Angèle ; CHAMUEL René ; CHANFREAU Amélie ; CHEKROUN Fernand ; CLAUDE Blanche ; DOMINE Joseph ; DUBOUCHER André ; FONT François ; FONTS Rose ; GARCIA François ; GARRIGUEZ Eléonore ; GIMENEZ François ; GUEVARA Basile ; GUTZVILLER Léopold ; HURTADO Louis ; LAFONT Ferdinand ; LECHNER Louise ; MALGOUYRES Julien ; MARCHAND Marie ; MARTIN Séraphin ; MARTINEZ Joseph ; MOLINA Albert ; MOLINA Maria ; MONTOYA Léonie ; MONTOYA Maria ; MORET Marguerite ; PELADAN Jules ; PEREZ Emilie ; PERIS Pauline ; PINAZO Aimé ; SABATER J. Baptiste ; SALVADOR Mathilde ; SPORTES Etoile ; TARDIEU Mélanie ; VALERO Isabelle ; ZWILER Paul ;

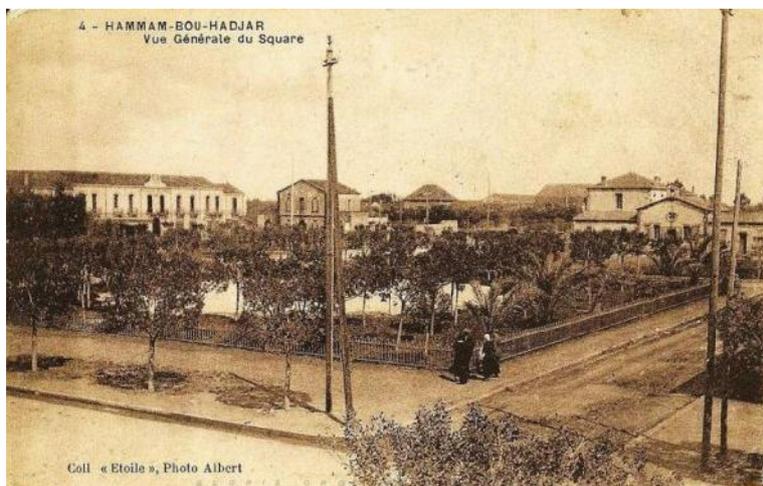
Année 1903 : AGUILA Bernard ; ANDRES Salvador ; BALLONGUE Marcel ; BORDENAVE René ; BOUAZIS Marie ; BOUDOUARD Reine ; BOULIER Edouard ; CHEVALIER Félix ; CHRISTOL Augusta ; COULON Adeline ; DORADE Lucien ; DUCROS Clarisse ; ETIENNE Armand ; FABRE Alexine ; FAUROUS Henri ; FERNANDEZ Rosaria ; FONT Marie ; GAND Auguste ; GARCIA Louise ; GERARDIN Clément ; GIBAUD Lucie ; GOMEZ Rosaria ; GUEVARA Joséphine ; HONNORAT Louis ; HURTADO Mariano ; JORRO Jacques ; KARSENTY Esther ; LAFARGUE Georges ; LOPEZ Alfred ; LOPEZ Marie ; LOPEZ Ramona ; MARTINEZ François ; MOLINA Charles ; MOYA Jeanne ; NAVARRO Rosalie ; NIETO Diego ; OLIVIER Josefa ; ORIBE Pascal ; PELADAN Emmanuel ; PEREZ Carmen ; PONGE Pauline (+) ; RIBOU Octave ; RIQUERRA Emilia ; ROCCA Joseph ; RODRIGUEZ Marie ; RODRIGUEZ Ramon ; ROLAND Hippolythe ; SALVADOR François ; SANCHEZ Filippo ; SANTOS Anna ; SAYAG Gaston ; SOLER Pauline ; TERRIER Pierre ; TORRES Marie ; UNAC Hélène ; VERCUEIL Léoncie ; VITRINE Jeanne ;

NDLR : Si l'un des vôtres n'est malheureusement pas mentionné, je vous recommande de procéder comme suit :

-Après avoir accédé à google vous devez alors inscrire anom algérie, (vérifiez que vous êtes bien sur Algérie)

-dès lors que vous êtes sur le site anom vous devez sélectionner HAMMAM-BOU-HADJAR sur la bande défilante.

-Dès que le portail HAMMAM-BOU-HADJAR est ouvert, mentionnez le nom de la personne recherchée sous réserve que la naissance, le mariage ou le décès soit survenu avant 1905.



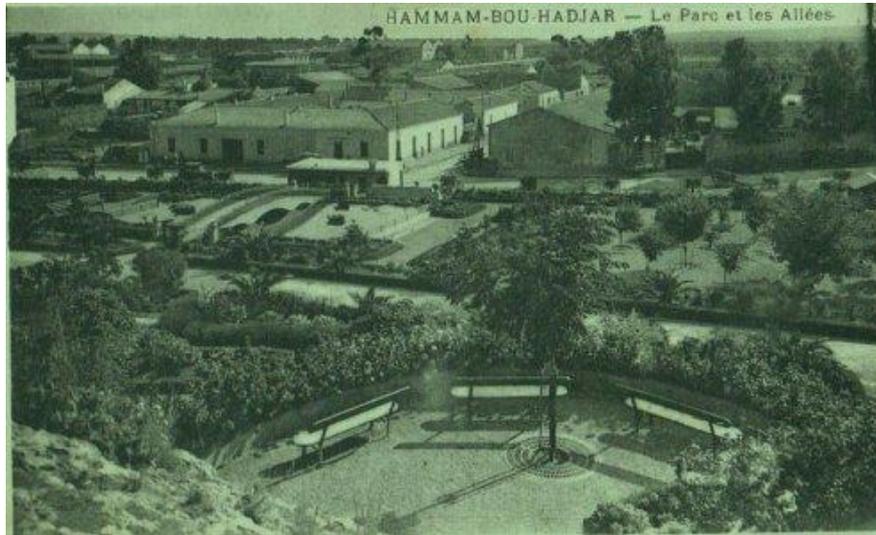
LES MAIRES

- Source ANOM + Echo d'ORAN -

HAMMAM BOU HADJAR est devenu une Commune de Plein Exercice en 1885 :

1885 à 1886 : M. BOIREAUD Alphonse ;
1886 à 1887 : M. BENALET Jacques ;
1887 à 1896 : M. BOYREAU Bertrand ;
1896 à 1907 : M. MICHEL Fernand ;
1908 à 1909 : M. SAINT-JEAN Auguste ;
1909 à 1932 : M. SAINT-JEAN Jean ;

1932 à 1935 : M. FONTEYREAU Charles ;
1935 à 1944 : M. ETIENNE Clodomir ;
1944 à 1957 : M. DELAGE Ernest ;
1958 à 1959 : Délégation spéciale à M. GUET
à M. BOISMERY



DEMOGRAPHIE

1936 = 10 491 habitants dont 3 078 européens ;
1954 = 14 268 habitants dont 2 866 européens ;
1960 = 13 988 habitants dont 2 285 européens.



DEPARTEMENT

Le département d'ORAN est un département français d'Algérie, qui a existé entre 1848 et 1962. Il avait l'index 9G. Considérée comme une province française, l'Algérie fut départementalisée le 9 décembre 1848. Les départements créés à cette date étaient la zone civile des trois provinces correspondant aux *beyliks* de l'État d'Alger récemment conquis. Par conséquent, la ville d'Oran fut faite préfecture du département portant son nom, couvrant alors l'Ouest de l'Algérie, laissant à l'Est le département d'Alger, lui-même à l'Ouest de celui de Constantine. Les provinces d'Algérie furent totalement *départementalisées* au début de la 3^e république, et le département d'Oran couvrait alors environ 116 000 km². Il fut divisé en plusieurs arrondissements au fil des ans, avec la

création de sous-préfectures : MASCARA, MOSTAGANEM, et TLEMCEN ; auxquels se rajoutèrent SIDI-BEL-ABBES en 1875 et TIARET en 1939.

Le département comportait encore à la fin du 19^e siècle un important *territoire de commandement* sous administration militaire, sur les hauts plateaux et aux frontières du Maroc. Lors de l'organisation des Territoires du Sud en 1905, le département fut amputé à leur profit d'une grande partie du secteur des hauts-plateaux du Sud-Oranais et réduit à 67 262 km², ce qui explique que le département d'Oran se limitait à ce qui est aujourd'hui le nord-ouest de l'Algérie.

L'Arrondissement d'AÏN-TEMOUCHENT comprenait 17 localités :

AÏN-ALLEM - AÏN-EL-ARBA - AÏN-KHIAL - AÏN- TEMOUCHENT - AOUBELLIL - DE-MALHERBE - ER-RAHEL - GASTON-DOUMERGUE - GUIARD - **HAMMAM-BOU-HADJAR** - LAFERRIERE - LOURMEL - OUED-BERKECHES - RIO-SALADO - SAINT-MAUR - TROIS-MARABOUTS - TURGOT

Le MONUMENT AUX MORTS

Source : *Mémorial GEN WEB*



Le Monument aux Morts "rapatrié" à Fréjus (Var).

Le Monument aux Morts avait été édifié au cœur du village, entre l'hôtel de ville et le temple. La statue représente un Poilu de la Guerre de 14/18 au soir du 11 novembre 1918. Elle est en marbre de Carrare. Elle est l'œuvre du sculpteur Albert Pommier, Grand Prix de l'Exposition Internationale de 1937. Elle a été payée en 1925 par souscription publique faite à HAMMAM-BOU-HADJAR, la somme de 120 000 francs or.

Son transfert à FREJUS est l'œuvre d'un homme...Gaston MONTAMAT.

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : http://hammambouhadjar.free.fr/monument_hammam.htm

Y sont inscrits les Bou-Hadjariens mort pour la France :

1914/1918 (54)

ABBESSI Adda (1918) - ALMODOVAR Vincent (1918) - ALONZO François (1915) - ARACIL André (1915) - ARIBERT Pascal (1916) - AVANZINI Raoul (1915) - AZIZA Messaoud (1916) - BELAKDAR Abdelkader (1915) - BELIAH Benahem (1917) - BENDIDA Mohamed (1915) - BIDORFF Charles (1915) - BILLES Clément (1917) - BROTONS Antoine (1916) - CANOVAS (1914) - CARRION Antoine (1916) - CHABRE Léon (1914) - CHALIAZ Jean (1914) - CHATEL Emile (1915) - CHOME Maurice (1915) - COLLADO Joseph (1914) - COULON Honoré (1916) - DHYSER Edouard (1914) - DHYSER Pierre (1918) - EYSSERIC Auguste (1915) - FABRE Gaston (1915) - FABRE Germain (1918) - FOLTZ Louis (1916) - GISBERT François (1915) - GOLTIE Raoul (1917) - GROS Gabriel (1915) - GUEVARRA Louis (1915) - HURTADO Mariano (1918) - IMBERNON Pierre (1918) - KETAB Mohamed (1915) - LAFFOND Marcel (1918) - LENOBLE Marcel (1914) - LOPEZ Gaétan-Joseph (1915) - MAGRIN Albert (1918) - MARTINEZ Raymond (1918) - MKREMI Mohamed (1918) - MOLINA Michel (1914) - NIETO Jean (1918) - PEREZ François (1914) - PIQUEREZ Alfred (1916) - PUYVERT Jean (1914) - RIBIER Marius (1914) - RIOT Julien (1918) - ROUX Scipion (1915) - RUIZ François (1916) - RYCKWAERT Etienne (1914) - SAADA Habib (1915) - TESTUT Jules (1914) - VAUTHEROT Virgile (1915) - YAYA Amar (1918) -

ALBEROLA Joseph (1944) - BELEBNA Bouazza (1944) - BENKENADIL Mohamed (1939) - BENBARECK Mohamed (1941) - BENHAMEUR Ahmed (1941) - BENSAOULA Lakdar (1941) - BOTTELLA Antoine (1943) - BOUDJEMA Ahmed (1944) - BOUHADJAR Abdelah (1944) - BOUHADJAR Abderhamam (1944) - BRUYERES Gabriel (1944) - BRUYERES Pierre (1944) - CAPEL Salvador (1940) - DUFRECHOU Pierre (1944) - FERNANDEZ Antoine (1944) - HASSANI Mohamed (1944) - MENDEZ Diégo (1944) - NYARADI Georges (1944) - PEDRENO Henri (1944) - PELADAN Emmanuel (1944) - STOUMEN Roger (1944) - VARGAS Ernest (1944) - VIDAL Marcel (1944) -



Nous n'oublions pas nos forces de l'ordre victimes de leurs devoirs dans le secteur dont :

Marsouin (8^e RIC) FRILLAY Marcel (21 ans), tué à l'ennemi le 11 avril 1958 ;

Une pensée toute particulière pour nos compatriotes victimes d'un terrorisme cruel et surtout aveugle :

■ M. FULGENCIO José (35 ans), enlevé et disparu le 2 juin 1962 à HAMMAM-BOU-HADJAR ;

■ Mme FULGENCIO Incarnacion née VALERO-PEREZ (65 ans) enlevée et disparue le 2 juin 1962 ;

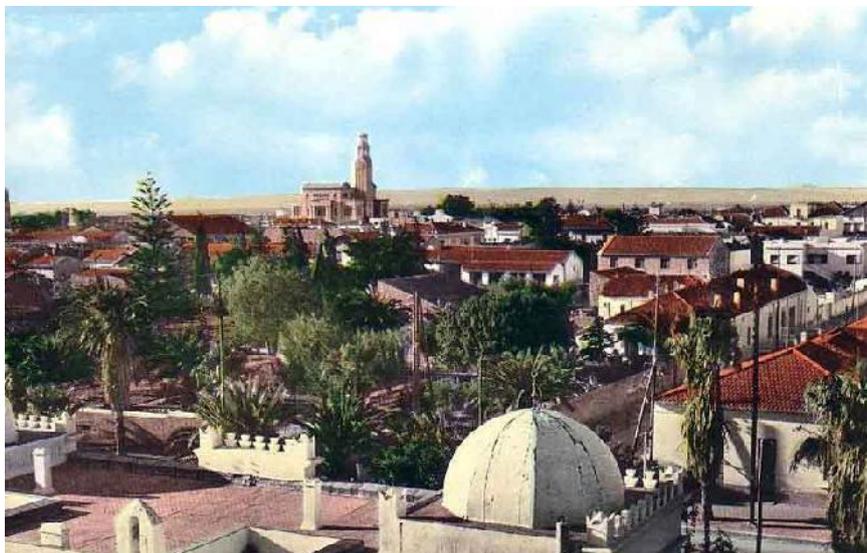
M. COULON Jean, Roger est présumé disparu le 11 septembre 1962 à HAMMAM-BOU-HADJAR.

M. RIOT Marcel (38 ans) est présumé disparu le 4 juillet 1962 à HAMMAM-BOU-HADJAR.

Si quelqu'un a une information MERCI de bien vouloir m'en aviser (* jeanclaude.rosso3@gmail.com).

EPILOGUE HAMMAM-BOU-HADJAR

Année 2010 = 35 158 habitants



87 milliards pour la station thermale de HAMMAM BOU-HADJAR

La station s'est dégradée alors qu'elle n'est plus en mesure d'accueillir le flux de curistes et de visiteurs aussi bien locaux qu'étrangers, avec un taux de fréquentation et de rentabilité générale estimé à 70%.



<http://www.liberte-algerie.com/algerie-profonde/87-milliards-pour-la-station-thermale-de-hammam-bou-hadjar-ain-temouchent-211897>

SYNTHESE réalisée grâce à de nombreux documents, cités ci-dessous, en remerciant tout particulièrement M. Georges-Emile Paul 1988 auteur de - Hammam-Bou-Hadjar 1874-1962- "Petite chronique de mon village Algérien et de son environnement " ainsi que l'Echo d'ORAN : <http://www.echodeloranie.com/medias/files/64-hammam-bou-hadjar-1.pdf>



http://encyclopedie-afn.org/Hammam_Bou_Hadjar_-_Ville

<http://www.echodeloranie.com/medias/files/hammam-bou-hadjar.pdf>

https://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1898_num_7_31_18092

<http://hammam-bou-hadjar.skyrock.com/>

[http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/geo.php?lieu=Hammam+Bou+Hadjar+\(Alg%C3%A9rie\)](http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/geo.php?lieu=Hammam+Bou+Hadjar+(Alg%C3%A9rie))

<http://www.picsearch.com/Hammam-Bouhadjar-pictures.html>

<http://oran2.free.fr/VILLES%20D%20ALGERIE/H/slides/HAMMAM%20BOU%20HADJAR%20507%20%20BASSIN.html>

<http://popodoran.canalblog.com/archives/2009/01/31/12290167.html>

<http://www.cerclealgerianiste.fr/index.php/archives/encyclopedie-algerianiste/territoire/villes-et-villages-d-algerie/oranie/121-hammam-bou-hadjar>

<http://www.images-et-cadres.com/vmchk/regions/algerie-avant-1962/departement-d-oran/hammam-bou-hadjar.html>

<http://oueldserkhane.skyrock.com/3075273513-HISTOIRE-DE-LA-CREATION-DU-VILLAGE-DE-HAMMAM-BOU-HADJAR.html>

http://diarrassaada.alger.free.fr/l-mes_cartes-postales/Population/Oran/Oranie.html

<http://www.republiquedemacedoine.org/alger50new/images/alger-ouvrages/1879-situation-dept-oran-nouvion-M.pdf>

BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude Rosso [* jeanclaude.rosso3@gmail.com]